

Trimestriel N°12 // Juin 2023

CAMARADE !

PAR ET POUR LES JEUNES SYNDICALISTES



ÉDITO

Par le comité de rédaction

Quand la percée du Vlaams Belang et de la NVA se fait de plus en plus évidente en Flandre, la tentation est grande pour certaines figures de la droite francophone de flirter avec les idées de la droite nationaliste et de l'extrême-droite. En particulier le président du MR qui a plusieurs fois défrayé la chronique par des propos stigmatisant les chômeur-euses, les syndicats et les sans papiers ou en rompant le cordon sanitaire médiatique ; il ne faudrait pourtant pas oublier que Charles Michel avait déjà rompu une promesse de campagne en 2014 en formant un gouvernement avec la droite nationaliste.

Gouvernement applaudi par les fédérations patronales : chasse aux chômeur-euses accentuée, dispense de cotisation sociale pour la première embauche entre 2016 et 2020, diminution de 33 à 25% du taux de base des cotisations patronales de sécurité sociale, ... Jamais un gouvernement d'après-guerre ne fut autant apprécié par les adorateur-trices du capitalisme et autant précurseur des attaques que nous connaissons aujourd'hui : criminalisation des mouvements sociaux, élargissement du travail précaire, attaques contre le droit de grève, condamnations de syndicalistes, ... Le patronat se sent pousser des ailes alors que nos mécanismes de solidarité se réduisent à peau de chagrin...

À travers ce numéro on se remémore nos luttes passées contre le fascisme avec Piet Akkerman, on décortique les stratégies de l'extrême droite avec la fenêtre d'Overton et on parle des luttes actuelles : Delhaize évidemment mais aussi celle des pompier-ères. En espérant que ces quelques pages vous inspireront pour continuer ensemble la lutte sociale et antifasciste !

SOMMAIRE

DOSSIER THÉMATIQUE

2 INTERVIEW DE VINCENT SCHELTIENS, HISTORIEN DE L'UNIVERSITÉ D'ANVERS

4 « TOO OLD, TOO FEW » : LA LUTTE DES POMPIER-ÈRES POUR LEURS RETRAITES ET CONTRE LES SOUS-EFFECTIFS

6 LA FENÊTRE D'OVERTON

7 DELHAIZE : DU CÔTÉ DE LA VICTOIRE !

SECRETARIAT

9 RECOURS ET JOB ÉTUDIANT

10 WEEKEND JEUNES



QUI SOMMES-NOUS ?

Les Jeunes FGTB sont un mouvement progressiste et autonome. Nos membres adhèrent aux idéaux antiautoritaires et aux objectifs de révolution sociale de la FGTB. Nous nous voulons être une force de changement et d'innovation, y compris au sein de la FGTB. Nous souhaitons construire des rapports de force en développant une dynamique participative, avec le contrôle des travailleur-euses et des étudiant-es.

Les Jeunes FGTB agissent pour un changement radical de société où chacun-e puisse jouir de tous les droits en sa qualité d'être humain, où le partage de toute forme de richesse et l'égalité entre tous soient effectifs. Iels agissent pour un réel développement durable et universel. En ce sens, nous rejetons les valeurs du capitalisme et du néolibéralisme. Ensemble, nous luttons contre l'exclusion et toute forme de discrimination.

Les Jeunes FGTB poursuivront leurs buts en collaboration avec tout groupe qui a les mêmes objectifs ou la même vision de l'action à mener, tout en gardant leur indépendance. Dans cette perspective, nous nous prononçons sans ambiguïté pour la primauté de l'action interprofessionnelle et universaliste – espace par excellence de la solidarité – et contre tout corporatisme.

Le média *Camarade !* a fait le choix d'employer l'écriture inclusive. Nous pensons que la codification académique de la langue française est un outil de domination et qu'il est nécessaire de continuer à faire évoluer le français dans une optique progressiste face à l'immobilisme instauré par une poignée d'hommes sexistes et conservateurs au sein d'institutions cherchant à figer et réglementer la langue. Nous sommes convaincu-es que le langage peut être vecteur de changement et que l'emploi de l'écriture inclusive peut participer à réduire l'invisibilisation des femmes et à sortir de la binarité en visibilisant les minorités de genre.

Dans ce contexte, toutes les personnes interviewées pour notre journal sont averties que toutes leurs citations sont rendues inclusives à la publication. Par ailleurs, lorsqu'un genre est surreprésenté au sein d'un groupe de personnes et qu'en faire la mention visibilise la nature genrée d'une situation que l'on souhaite dénoncer, nous ferons le choix de ne pas rendre l'énoncé inclusif : dire que « les aide-ménagères exploitées » sont majoritairement des femmes et « les grands patrons » des hommes a un sens militant que nous ne souhaitons pas effacer.

Syndicat et lutte antifasciste ont toujours été étroitement liés, Israël « Piet » Akkerman était un jeune militant qui fit converger ces luttes à en perdre la vie, nous avons demandé à Vincent Scheltiens, historien de l'Université d'Anvers, auteur d'ouvrages sur l'histoire belge et espagnole et sur l'histoire de la gauche, de nous en dire un peu plus.

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVAIN MICHIELS // ANIMATEUR JEUNES FGTB

INTERVIEW DE VINCENT SCHELTENS, HISTORIEN DE L'UNIVERSITÉ D'ANVERS



PIET AKKERMAN



VINCENT SCHELTENS

Vincent, tu es docteur en histoire et chercheur post-doctoral à l'Université d'Anvers. Pourquoi et comment as-tu décidé de mener tes combats avec la FGTB ?

Face à la possibilité que le Vlaams Belang participe à un gouvernement après le scrutin 2024, il fallait agir. J'ai publié un livre¹ avec Bruno Verlaeck² et je continue d'assurer le suivi de ce travail en participant à un maximum d'événements, dès qu'on m'y invite. Il y a des académicien·nes proches des intérêts de l'entreprise. Moi, j'en suis un engagé à gauche, syndicaliste. Je consacre donc une partie de mon temps à analyser les discours de l'extrême droite pour mener la lutte antifasciste. Il s'agit d'un combat essentiel. Les académicien·nes ne sont pas sur une île, particulièrement ceux de gauche. Iels sont visé·es par les idées du Vlaams Belang, son président l'a d'ailleurs annoncé : une fois au pouvoir, il réglera ses comptes avec elleux.

Nous connaissons le visage de Piet Akkerman³ par une banderole de la Centrale Générale-ABVV Anvers-Pays de Waes. En cherchant, on s'aperçoit qu'il a tout de la figure de proue pour les Jeunes FGTB : une vingtaine d'années, syndicaliste, engagé politiquement et dans la lutte antifasciste. Peux-tu nous en dire plus ?

Oui, il pourrait très bien convenir comme « symbole » pour les Jeunes FGTB. Il est issu d'une famille juive qui a fui les pogroms⁴ de l'Europe de l'Est. Il fait partie d'une génération de jeunes juif·ves qui s'est « déjudaïsée » religieusement et qui a pensé qu'il fallait agir ici. Il était attaché au mouvement de jeunesse sioniste de gauche et il savait ce que représentait le fascisme et l'accession de Hitler au pouvoir. Il travaillait dans le secteur du diamant et s'est engagé syndicalement. Il a mené des luttes importantes dans son secteur, souvent en prenant des positions bien plus radicales que son syndicat. Lui, comme beaucoup d'autres, s'est engagé pour l'Espagne. Malgré son jeune âge et son manque d'expérience, il savait parler aux gens. Il a donc servi comme commissaire politique dans la défense de Madrid ; c'est là qu'en janvier '37, il a été abattu. Son syndicat, malgré les divergences qu'il pouvait y avoir entre eux, était conscient de sa forte personnalité et lui a rendu hommage, a organisé une commémoration. Il est devenu une figure de sa centrale.

Il écrivait dans un dernier courrier à sa mère, avant son départ, qu'il ne souhaitait plus être un « juif opprimé » mais un « prolétaire opprimé ». Son engagement et la peur du « communisme » ont eu raison de sa naturalisation. Comment est-ce possible selon toi ?

Le contexte politique était particulier. Il y avait les suites de la Première Guerre mondiale avec à la fois une radicalisation de la droite, le développement du fascisme et, en même temps, une radicalisation de gauche, les répercussions de la Révolution d'Octobre. Dans un contexte de crise, de polarisation et de mobilisation, on voit que des libéraux et le dit « centre politique », poussés par la peur de la révolution socialiste, abandonnent largement la démocratie. « Elle déserte le temple de la démocratie », comme l'écrit l'historien Mark Mazower, pour ouvrir les portes aux fascistes⁵.

Il y a un certain parallèle avec la situation actuelle, sauf qu'il n'y a actuellement aucun danger d'une révolution socialiste. Les grandes entreprises n'ont pas forcément besoin du fascisme pour faire d'énormes bénéfices ... mais il y a de nouveau une crise du « centre » politique. Le flétrissement de la démocratie chrétienne en Flandre (CD&V) en est un exemple flagrant. Alors qu'iels ont participé à presque tous les gouvernements jusqu'ici, iels ont évolué – en perdant des membres, des électeur·rices et de l'impact politique – d'un parti dominant à un parti qui dans les sondages atteint à peine les dix pour cent. Cela illustre la perte de confiance de la société par rapport à la politique traditionnelle.

Ensuite, on voit au niveau des propos une certaine « hybridation » de la droite « traditionnelle » et de l'extrême droite. Les discours que tiennent Georges-Louis Bouchez en Belgique francophone et Lachaert ou De Wever du côté flamand sur les syndicats sont frappants. Ils sont prêts à tout pour limiter la position des syndicats comme représentants des travailleur·euses dans les organes de concertation et s'attaquent aux libertés syndicales.

Afin de combattre ces tendances dangereuses, il nous faut analyser finement la situation et cette analyse ne peut être faite en étant « neutre ». Nous devons pouvoir la faire en syndicat de lutte, autonome. Nous devons défendre radicalement l'action syndicale contre cette droitisantisation musclée, défendre les droits et libertés sociales et démocratiques sans apparaître comme étant les défenseur·euses du statut quo actuel. Parce que



- 1 « Extrême droite. L'histoire ne se répète pas...de la même manière », traduit du néerlandais par Olivier STARQUIT, Editions du Cerisier, juin 2021
- 2 Président de la FGTB Anvers-Pays de Waes
- 3 Israël « Piet » Akkerman
- 4 Attaque accompagnée de pillage et de meurtres perpétrée contre une communauté juive
- 5 Mark Mazower, Le Continent des ténèbres. Une histoire de l'Europe au XX^e siècle, IHTP-CNRS/Complexe, coll. « Histoire du temps présent », 2005.

les gens ont raison d'être fâché-es mais iels doivent continuer à se battre et se rappeler sans cesse que jamais dans l'histoire l'extrême droite n'a été du côté des travailleur-euses dans les combats pour arracher des droits et des libertés. Jamais !

Il faut qu'on comprenne le désarroi, les peurs, la rage parfois au sein d'une population qui est plus fortement bousculée par les effets d'un monde globalisé qu'il y a un demi-siècle. La faillite d'une banque d'affaires de l'autre côté de l'Océan Atlantique ? Pourquoi se sentir concerné-es ? Voilà qu'on se trouve à rembourser en 2008 afin de sauver nos propres banques. Les conflits en Syrie et ailleurs ? C'est bien triste et surtout bien loin ? Voilà que quelques semaines après des réfugié-es arrivent dans nos villes et communes. Pensez aussi à la guerre en Ukraine et sa répercussion directe sur le coût de la vie. Les gens sont bouleversés. Les plus pauvres ont peur de tout perdre. Les plus aisé-es de moins gagner et de ne pas pouvoir passer leur bien-être à leurs enfants. L'extrême droite capitalise cette peur dans les milieux populaires et dans les milieux plus aisés par un discours complètement mensonger de repli sur soi : des frontières fortes et difficiles à passer et une hiérarchisation, à l'intérieur des frontières, de sa propre population. Il n'y aura pas de retour possible à un monde sans la diversité qui s'est installée entre temps, mais ces mensonges comme les aspects irrationnels fonctionnent.

La gauche doit répondre à arme égale contre ces discours. Or elle est comme en panne depuis la fin du vingtième siècle où on a vu tour à tour l'écroulement d'une idée socialiste de la société – qui ne s'avérait être qu'un mix de dictature et de pénurie – et une forme de capitulation idéologique qui faisait que des pans entiers de la social-démocratie passaient au social-libéralisme.

Apparemment, les Belges se sont particulièrement engagé-es pour l'Espagne à l'époque. Comment expliques-tu cela ?

Quand le conflit éclate en juillet 1936 avec l'insurrection de l'armée, les monarchistes, la hiérarchie catholique, les nationalistes espagnol-es et les phalangistes pour renverser le gouvernement du Frente popular (Front populaire), il s'agit pour des militant-es comme Piet Akkerman et beaucoup d'autres engagé-es dans la lutte antifasciste d'une suite presque logique à leur action.

Proportionnellement, la Belgique est le pays qui a le plus envoyé de volontaires (la majorité écrasante sans expérience militaire) et qui, par la suite, a accueilli le plus grand nombre d'enfants républicain-es⁶. Sans doute parce que les organisations socialistes, et dans une moindre mesure communistes, étaient fortes, bien organisées et très engagées dans la solidarité avec la république espagnole, avec entre autres des personnalités fortes comme Isabelle Blume⁷.

Piet Akkerman était, en plus d'être syndicaliste, clairement communiste. N'est-il pas particulièrement frappant qu'il soit devenu un exemple pour le syndicat majoritairement socialiste et en Flandre de surcroît ?

Nous sommes un syndicat aux valeurs de gauche, anticapitaliste, un – ou mieux dit – le contre-pouvoir social. Nous devons garder notre autonomie politique, tout en travaillant constructivement avec une gauche politique qu'on invite à traduire et à réaliser sur le terrain politique nos revendications. Celles que nous lui soumettons et pas le contraire. Nous ne choisissons pas entre une gauche responsable et une gauche radicale. Tant que l'on respecte l'autonomie syndicale, nous comptons sur toutes les gauches. Se diviser face à l'extrême droite est fatal. Il faut plaider pour l'entente entre les forces de gauche, en espérant qu'elles défendent un maximum de nos revendications. Pour ma part, qui ne suis membre d'aucun parti politique, les militant-es s'affilient où iels veulent à gauche du moment que l'autonomie syndicale et les valeurs de la FGTB sont respectées.

Akkerman s'est fait connaître pour avoir mené au moins deux actions de « grève sauvage ». N'est-il pas temps que la base s'en inspire au niveau syndical ?

Il faut absolument que la base puisse continuer à s'exprimer, qu'elle soit entendue et écoutée. Les responsables ne sont pas là pour elleux-mêmes. Le plus précieux dans un syndicat est la voix et l'action des délégué-es et des militant-es. Il faut partir de l'analyse de terrain qui émane de leurs voix et s'organiser autour d'elles. Il faut savoir apprécier et profiter de cette force : aucun autre mouvement ou parti ne peut s'en targuer. Si un parti politique compte 50.000 membres, tout le monde se pâmera devant une telle foule. Profitons de ce trésor qu'il faut certes féminiser et rajeunir d'avantage, mais les femmes et les jeunes sont déjà présent-es et très diversifié-es. Nous sommes la société. Alors que le public d'un parti est quand même, sans vouloir caricaturer, composé d'hommes majoritairement blancs et d'une moyenne d'âge assez élevée. Nous sommes beaucoup plus représentatifs. Ces voix sont déterminantes, les structures syndicales doivent continuer à les faire monter.

Pourrais-tu citer d'autres « Piet » ? D'autres exemples de jeunes militant-es qui se sont particulièrement engagé-es syndicalement et dans la lutte antifasciste ?

Iels étaient toute une génération. Avec Piet il y avait également son frère, Emile, qui s'est engagé de la même manière : syndicaliste, communiste et parti en Espagne d'où il n'est pas revenu non plus. La même chose vaut pour le syndicaliste anversois Emile « Lode » Verbraeken et beaucoup d'autres.

Et il n'y avait pas que des hommes. A leurs côtés, il y avait également la femme d'Emile et la compagne de Piet qui, dans l'arrière garde, organisaient un hôpital républicain. Après leur retour, elles se sont engagées dans des réseaux de résistance et d'espionnage comme l'Orchestre Rouge. Après la Seconde Guerre mondiale, celles qui avaient échappé aux arrestations, tortures et exécutions sont restées très discrètes et n'ont presque pas témoigné de leur action. Elles n'ont pas reçu de grand respect de



Visitez le Fort de Breendonk guidé par les jeunes FGTB. Également connu sous le nom de « L'enfer de Breendonk », ce lieu était utilisé comme camp d'internement et de transit par les nazis durant la seconde guerre mondiale. C'est aujourd'hui un mémorial qui a pour but de perpétuer la mémoire des horreurs commises par le régime nazi.

Organisé pour des groupes de 15 minimum, tour de 2h, réservation directement sur booking@breendonk.be ou via jeunes@jeunes-fgtb.be

⁶ Vincent Scheltiens est lui-même issu d'une famille républicaine espagnole accueillie en Belgique en 1937 dont le papa a été plus tard adopté par sa famille d'accueil, les Scheltiens.

⁷ http://www.carcob.eu/IMG/pdf/biographie_isabelle_blume.pdf

l'Etat. Bien au contraire : à partir de 1947, au début de la Guerre Froide, elles étaient soupçonnées d'être des « ennemies de l'intérieur » voire des « agentes soviétiques ».

Enfin, je pars du principe que chaque syndicaliste peut devenir un « porte-parole » tant en entreprise que dans la société. Pour cela, il doit être armé pour contre attaquer et ne rien lâcher face aux propos de l'ED, d'où ma participation aux formations ou à toutes les tribunes que l'on m'offre sur le sujet.

/ Que devons-nous faire aujourd'hui pour combattre les idées de la droite et de l'ED fascistes ?

Les jeunes doivent s'y mettre avec leurs expériences et langages propres. Il ne faut pas sous-estimer le rôle des médias : ils influencent beaucoup la participation, ils rendent très difficile la mobilisation et la réalisation des plans d'actions en empêchant d'atteindre notre public et de pouvoir le mettre en mouvement. L'idéologie dominante fera passer par tous les moyens que ses prises de décisions sont « normales » et qu'il n'y a « pas d'autre solution ». Par exemple, qu'il faut allonger les carrières des travailleuses parce qu'on vit plus longtemps, tandis que nous avons toujours revendiqué la diminution du temps de travail. L'idéologie dominante essaie de présenter ce thème tout à fait social comme un combat entre générations et essaie de nous diviser.

Il faut utiliser chaque brèche dans les grands médias afin d'y placer notre message. Ensuite il faut aider, renforcer et construire des médias alternatifs : certains médias d'investigation jouent un rôle important dans la lutte contre l'ED, comme Médiapart, Apache et d'autres. Et, enfin, il faut développer nos propres moyens de communication, user des canaux, podcasts, médias sociaux.

Tout cela pour rappeler sans cesse que les partis d'extrême droite ne sont pas des partis comme les autres. Que quand ils se disent « sociaux », ils font de la démagogie et on doit démasquer leur caractère antisocial et antisyndical. Que quand ils se disent « démocrates », ils ne se réfèrent qu'à un système pour mieux le casser. Pour cela il faut continuer à défendre le cordon sanitaire et combattre la normalisation de ces partis. En Belgique francophone, il faut absolument maintenir le cordon médiatique – qui malheureusement en Flandre, avec la « normalisation », a été cassé depuis bien longtemps.

Et n'oublions jamais que pour nous le combat antifasciste est toujours indissociablement lié avec le combat pour une autre société qui se construira en luttant. Comme le disait le poète républicain espagnol Antonio Machado : « Marche, il n'y a pas de chemin ; le chemin se crée en marchant ».

« TOO OLD, TOO FEW »¹ LA LUTTE DES POMPIER-ÈRES POUR LEURS RETRAITES ET CONTRE LES SOUS-EFFECTIFS

PAR RAPHAËL D'ELIA // CHARGÉ DE COMMUNICATION AUX JEUNES FGTB

LES RAISONS DE LA COLÈRE

Selon Pablo, la colère résulte d'une situation qui se détériore d'année en année. « Depuis plus ou moins trois ans, on commence à être dans un manque d'effectifs systémique. Bruxelles est divisée en une grosse caserne centrale et des casernes périphériques et ces dernières tournent avec des équipes plus restreintes, le manque de personnel s'est fait très fort ressentir dans ces équipes périphériques. » Il en résulte que les pompier-ères des petites casernes ont de plus en plus de mal à prendre des congés, sont rapidement en sous-effectif dès l'un-e ou l'autre est malade ou en formation.

Cela engendre des soucis en cascade dans les casernes : « C'est un métier très dur physiquement et mentalement, on a donc besoin de repos régulier mais c'est de plus en plus difficile de prendre congé. Ça amène un cycle infernal parce que les collègues sont fatigué-es, se blessent plus facilement, tombent malades plus vite... Donc encore du personnel en moins ! J'ai eu le problème personnellement : pendant 3-4 mois je n'ai pas pu prendre un seul congé, ce qui fait qu'à un moment j'étais K.O. Je suis tombé malade en plein été ! On voit aussi régulièrement des collègues malades ou blessé-es qui se présentent quand même à la garde pour ne pas mettre une pression sur les présent-es. En tant que délégué syndical, je dois gueuler sur mes collègues pour qu'ils restent à la maison. »

Le problème du sous-effectif s'illustre parfois de manière très concrète et impacte la sécurité des travailleuses et des citoyen-nés : « Une ambulance³ est partie pour s'occuper d'une urgence à Schaerbeek mais elle devait stationner sur un grand boulevard très passant. Dans ces cas-là, un véhicule de signalisation doit être présent pour sécuriser les lieux. Par manque de personnel, ce véhicule est parti d'une autre caserne et a mis énormément de temps à arriver : l'ambulance a fini par être emboutie... Et deux collègues se sont retrouvés en accident de travail. »

Parallèlement au sous-effectif, la question des pensions a attisé la colère des pompier-ères. Pour comprendre, nous revenons à la contre-réforme des pensions de 2014 sous le Gouvernement Michel. Celle-ci a fait passer l'âge légal de la retraite de 65 à 67 ans. Le Ministre des pensions prévoyait des aménagements pour les métiers pénibles, dont les pompier-ères. Cependant, le gouvernement est tombé⁴. Le texte n'a donc jamais été voté et le gouvernement actuel

ne l'a pas inclus dans ses projets ; les pompier-ères se retrouvent donc sous le même régime que tout le reste de la population. Or, l'espérance de vie dans ce corps de métier est en moyenne inférieure de 7 ans par rapport aux autres. En conséquence, la revendication qui est avancée est de pouvoir partir à la retraite à 60 ans. Ce ne sont évidemment pas les seules dans

« Du jamais vu en 50 ans », c'est ainsi que titrait La Libre au sujet du mouvement de contestation des pompier-ères bruxellois-es² d'avril et de mai derniers. Cette lutte était exemplaire par son intensité et sa force mobilisatrice. En effet, la grève était massivement suivie, comme lors de la manifestation nationale du 7 mars avec 10% des effectifs présents dans les rues de Bruxelles. Cette mobilisation est remarquable pour un service d'urgence. Nous avons voulu revenir sur ce mouvement, ses revendications et ses stratégies en interrogeant Pablo Nyns, délégué syndical chez les pompier-ères de Bruxelles (CGSP SIAMU).



- 1 Trop vieux-eilles, trop peu nombreux-ses
- 2 Pour information, les femmes représentent moins d'1% des effectifs mais elles existent tout de même : <https://www.rtb.be/article/les-pompier-eres-de-bruxelles-sous-le-feu-des-discriminations-et-insultes-sexistes-10712591>
- 3 À Bruxelles, les pompier-ères s'occupent également des ambulances.
- 4 Suite à la crise liée à « l'accord Marrakech » dénoncé par la N-VA



ce cas : « On est bien conscients qu'en fait c'est le cas pour énormément de métiers, notamment les éboueur-euses, c'est encore pire que nous. Tout le monde est conscient que si on obtient un but dans cette revendication-là, ça pourrait ouvrir une boîte de Pandore, faire un appel d'air pour les autres métiers qui vont se dire 'pourquoi pas nous ?' ».

COMMENT SE FAIRE ENTENDRE EN TANT QUE SERVICE D'URGENCE ?

La grève dans un service d'urgence comme celui-ci est un fait extrêmement rare étant donné que l'impact sur les citoyen-nés mais également sur les collègues non-grévistes est énorme. Malgré tout, les décideur-euses n'avançaient pas sur la question des pensions et les budgets pour les services d'urgence qui restaient toujours insuffisants : « On allait régulièrement auprès de notre direction répéter qu'on a besoin de plus de personnel, que ce n'est pas possible de faire autrement. La problématique c'est que notre direction propose un plan du personnel qui est basé sur les budgets et pas sur les besoins, même des besoins minimaux tirés de leur chapeau. » Pablo nous explique que ce n'était donc pas un « mouvement sauvage » : c'est face à l'inaction de la direction qu'ils ont décidé de convoquer des Assemblées Générales du personnel pour déterminer un plan d'action. Pour l'occasion, nos camarades ont apporté quelques changements méthodologiques dans le but de massifier le plus possible le mouvement. Dorénavant, les assemblées regroupaient les affilié-es et les non-affilié-es, le vote est devenu la norme pour le processus de prise de décision. Ce fut une des clés de la réussite de ce mouvement, de même que les canaux de communication Whatsapp/Facebook que la délégation a veillé à développer au fil des années.

Une autre problématique à laquelle ils étaient confronté-es est la réquisition : un-e officier-ère a en effet le droit d'obliger un-e pompier-ère à venir travailler même s'il s'est déclaré-e en grève. Il s'agit d'un frein important pour l'exercice du droit de grève et il leur a donc fallu trouver un moyen de le contourner. La première action a eu lieu le 27 janvier 2023 où la compagnie de ce jour-là a décidé de faire grève mais avec la particularité de s'appeler « grève avec réquisition ». Cela signifie que la compagnie avertit la direction qu'elle se trouve à un certain endroit, à Arts-Loi ce jour-là, et qu'elle était disposée à être réquisitionnée par un-e officier-ère

qui devait venir l'annoncer en personne. L'idée derrière ce mode d'action est surtout d'attirer l'attention médiatique en se rassemblant à un endroit stratégique. Cette action était suivie d'une manifestation dans les rues de Bruxelles.

« D'autres manifestations ont suivi en mars dans le cadre de la semaine de mobilisation des services publics menée par la CGSP. On s'est retrouvé avec le 7 mars comme nouvelle date de manifestation spécifique pour les pompier-ères, mais c'était une semaine de grève. Du coup, on a senti qu'il y avait une atmosphère très combative chez nous, dès la semaine précédente. En fait, les gars ne voulaient pas refaire juste un jour de grève mais ils voulaient faire une semaine entière et très dure, sans se faire réquisitionner. La plupart des collègues ont donc commencé à remettre des certificats de maladie : les casernes ont été sévèrement impactées. Les grèves étaient suivies de 30% à 60%. »

Selon Pablo, la tension parmi le personnel était à son comble et même après ces deux semaines, la base était prête à continuer en reprenant le mode des grèves avec réquisition. Il faut savoir que la CGSP ne couvrait pas au-delà de la semaine d'action ; les pertes salariales des travailleur-euses furent importantes. « Pour être honnête, on a été débordé par notre base qui était très chaude, ce qui a amené quelques tensions avec la direction syndicale qui ne voulait pas accorder de préavis de grève sans une Assemblée Générale formelle, chose que l'on a organisé au final. Elle était aussi frileuse de soutenir un mouvement qui ne couvrait pas tout le pays. Comme je l'ai dit, c'était une grève très bruxelloise et ça, c'était une limite à la grève. »

La mobilisation n'a malheureusement pas encore payé et le ministère n'amène rien de concret sur la table. La stratégie qui semble se dessiner est de porter le débat aux prochaines élections de 2024 dans le but que le prochain gouvernement s'en saisisse. Nos camarades prévoient un second round de mobilisations, cette fois-ci national.

POMPIER-ÈRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

Pablo témoigne de la grande source d'inspiration que représente la mobilisation historique qui a actuellement lieu en France. Galvanisé-es par les images des manifestations françaises,

notamment ces images de solidarité où une délégation de pompier-ères belges s'est jointe aux pompier-ères français-es au pied de l'Arc de Triomphe⁵, nombre de ses collègues se sont dits qu'ils auraient dû rejoindre le mouvement en 2014 pour contrer la réforme des pensions en Belgique. Pour Pablo, l'enjeu du mouvement des retraites en France est énorme car ça va donner un message au reste de l'Europe. D'un côté, si la mobilisation réussit, les belges pourront dire « les Français l'ont fait, nous aussi on peut le faire » et d'un autre côté, si ces mobilisations n'aboutissent à rien, le défaitisme peut gagner les rangs.

BILAN ET PERSPECTIVE DU MOUVEMENT DES RETRAITES EN FRANCE

Selon notre camarade pompier, la CGT aurait intérêt à durcir la lutte quitte à casser le front commun : « Il y a un truc paradoxal que j'ai découvert avec les pompier-ères : parfois, les moyens de lutte les plus radicaux permettent aux collègues les moins radicaux de se mettre en lutte. C'est une dialectique un peu bizarre. Dans le sens où logiquement on pourrait se dire que les collègues moins radicaux-ales vont se mettre en lutte si on leur propose des modes d'action plus doux. En fait, c'est souvent faux car personne ne verra d'intérêt à se mobiliser de manière molle et être certain-es de ne rien gagner. Par contre, une fois que tu leur proposes un plan assez ambitieux et radical en terme de stratégie, là il y a des chances qu'ils se bougent parce qu'ils voient que ça peut mener à la victoire. Et ça force aussi les collègues à se positionner. Après, évidemment ça a des limites, je ne suis pas en train de dire qu'il faut tout brûler mais il y a quelque chose de cette dynamique à prendre en compte dans le mouvement social. »

LA FENÊTRE D'OVERTON

PAR BENJAMIN VANDEVANDEL // DÉTACHÉ PÉDAGOGIQUE JEUNES FGTB

Viktor Orban à la tête de la Hongrie depuis 2010. Le PiS gouvernant la Pologne depuis 2015. Marine Le Pen à plus de 41% lors du second tour de l'élection présidentielle française de 2022, atomisant le score obtenu par son père en 2002. Giorgia Meloni présidente du Conseil des ministres d'Italie depuis octobre 2022. Le Vlaams Belang premier parti de Flandre en intention de votes¹ juste devant les nationalistes de la NVA... L'extrême droite a le vent en poupe à travers l'Europe.

Le constat est encore plus amer car loin de s'en éloigner et de faire barrage (si ce n'est au travers de quelques déclarations dans la presse pour donner le change), nombre de médias et de personnalité politiques banalisent certains discours autrefois exclus des « idées » défendables légitimement. Cette acceptation dans le débat public de thématiques autrefois réservées aux érucations de l'extrême droite s'explique, entre autres facteurs, par la visibilité répétée de propos de plus en plus extrémistes dans l'espace médiatique et sur les réseaux sociaux. Lorsque Zemmour affirme le 29 septembre 2020² que tous les mineurs migrants sont « voleurs, assassins, violeurs », les proposition de Théo Francken pour une « immigration choisie »³, la publication Facebook de Georges-Louis Bouchez⁴ associant le mot « humanisme » aux mesures déshumanisantes d'« aide matérielle stoppée dès le refus d'asile, expulsion des illégaux, regroupement familial limité et régularisations collectives rejetées » ou encore les propos de Conner Rousseau⁵ déclarant ne pas se sentir chez lui en visitant Molenbeek passent au final pour relativement acceptables au regard de ce que défend le polémiste français. La fenêtre d'Overton est passée par là.

Définie dans les années '90 par Joseph Overton, elle part du principe que les idées défendues dans l'espace public vont de « impensables » à « populaires » et ce tant à gauche qu'à droite de l'échiquier politique. La fenêtre exclut de l'espace public les idées « impensables » ou « radicales », mais elle est mouvante : l'apparition et la défense de nouvelles idées encore plus impensables que les précédentes permet de rendre « acceptables » des éléments jugés autrefois « radicaux »... voire « impensables ». Les délires de Zemmour au sujet du « Grand remplacement » ont rendu Marine Le Pen artificiellement beaucoup plus présente et modérée qu'elle ne l'est en réalité. L'extrémisme de Zemmour a permis d'intégrer dans le discours politique des partis dits « traditionnels » des thématiques autrefois réservées à la droite dure et l'extrême droite : sécurité, immigration, profiteuses du système, ...

La Belgique n'est pas étrangère à ce phénomène. Du côté francophone, l'extrême droite a bien du mal à s'organiser ; cela s'explique par l'application d'un cordon sanitaire strict depuis 1992 mais aussi par les nombreuses actions coordonnées de blocages de réunions des partis d'extrême droite, actions menées par les organisations antifascistes. Au contraire, La Flandre qui n'applique pas de cordon voit monter à presque 48 % les intentions de votes cumulées pour l'extrême droite (Vlaams Belang) et la droite nationaliste (NVA). Georges-Louis Bouchez s'est donc permis de passer outre de la position francophone en débattant, le 21 avril 2022, avec le président du Belang Tom van Grieken.

GLB s'est défendu d'avoir brisé quoi que ce soit⁶, prétextant que le débat a eu lieu en Flandre. Le texte⁷ du cordon sanitaire, complété en 1999 et encore réaffirmé en 2002, prévoit dans son douzième article le « refus de participer à tout débat télévisuel ou radiophonique auquel un mandataire issu de ces formations ou partis participerait »... mais uniquement du côté francophone. Le président du MR a joué de cette ambiguïté pour nier toute rupture et au vu de ses dernières déclarations quand a une volonté de gouverner avec la NVA en 2024⁸, on ne peut s'empêcher de penser à une volonté politique d'exister du côté flamand en faisant le plus de bruit possible... GLB prétend combattre les idées d'extrême-droite en la rencontrant ; l'histoire démontre pourtant que l'exposition médiatique ne fait bien souvent que les renforcer.



Certain-es, à gauche comme à droite, n'hésitent plus à se faire porte-parole d'idées « radicales » réactionnaires. Il s'agit d'attirer un électorat qui perd confiance : 70% des sondés de l'enquête Ipsos publiée en avril 2023 se disent méfiant-es et/ou dégoûté-es de la politique⁹. Si ces 70% ne votent évidemment pas toustes à l'extrême-droite, il faut les récupérer. « Twitterisation » des idées, simplification abusive, cibles faciles, usage de termes vides de sens, ... semblent faire partie des solutions choisies pour y arriver.

Contrairement à ce qu'assèment les conservateur-rices à longueur de tribune, il est faux de prétendre qu'on ne « peut plus rien dire » : les discours faciles, racistes, stéréotypés, masculinistes, ... s'imposent de plus en plus insidieusement dans le débat public comme médiatique et ont rarement été autant présents. Le terme « woke » a remplacé « islamogauchiste » et est utilisé dans tous les bords politiques.

Tant que la gauche ne se présentera pas en Europe comme une alternative crédible au capitalisme, il est à craindre que certaines facilités argumentatives propres aux nostalgiques du fascisme soient récupérées dans la sphère politique classique. Restons donc toujours vigilant-es face aux discours d'extrême droite et faisons de notre camp politique une alternative sérieuse ! No Pasaran !



La brochure « Detox » actualisée est disponible sur Jeunes FGTB.be. Si tu en as marre d'entendre à longueur de journée des « vérités » ou arguments « allant de soi » et tenant du « bon sens » sur l'immigration, la crise, le chômage ou encore la rage taxatoire, Detox te permettra de rétorquer par des arguments vérifiés aux facilités du discours néolibéral.

- 1 <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/12/02/un-sondage-revele-que-le-vlaams-belang-est-en-tete-des-intentions-de-vote-en-flandre-OLD7XLIENBDULAAU7IOLSN5PJM/>
- 2 <https://www.rtf.be/article/voleurs-assassins-voleurs-eric-zemmour-juge-pour-ses-propos-sur-les-migrants-mineurs-10878941>
- 3 <https://www.7sur7.be/belgique/theo-francken-plaide-pour-une-immigration-choisie-il-faut-un-modele-comme-au-canada-a4d511ca/>
- 4 Propos publiés le 9 mars 2023 sur la page Facebook du président du MR et par ce dernier.
- 5 <https://www.lesoir.be/485455/article/2022-12-27/conner-rousseau-reitere-ses-propos-polemiques-sur-molenbeek>
- 6 <https://www.7sur7.be/belgique/jai-brise-quoi-georges-louis-bouchez-repond-aux-critiques-au-lendemain-de-son-debat-avec-le-vlaams-belang-a6174ff3/>
- 7 <https://www.vocabulairepolitique.be/cordon-sanitaire/>
- 8 <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2023/04/04/theo-francken-le-nationaliste-flamand-qui-aide-le-mr-a-se-rapprocher-de-la-n-va-SQCGFUEKVZBC5N2QDIUMUPF3CA/>
- 9 <https://www.lesoir.be/505472/article/2023-04-04/grand-barometre-comment-rendre-le-gout-de-la-politique>

DELHAIZE : DU CÔTÉ DE LA VICTOIRE !

PAR M. LUROT // MILITANT DE L'UNION SYNDICALE ÉTUDIANTE

Le 7 mars dernier, la direction de Delhaize a annoncé sa volonté de franchiser ses 128 magasins intégrés présents en Belgique et de supprimer 280 emplois au siège de l'entreprise. Les travailleur-euses ont réagi rapidement en fermant spontanément les magasins et en se mettant en grève, ensuite soutenu par un front commun syndical. Après plus de 60 jours de luttes, le mouvement de grève continue.

En réponse Delhaize a préparé une ordonnance interdisant le blocage des magasins et des entrepôts obligeant, avec l'aide des huissier-ères et de la police, la réouverture des magasins. Pour les faire fonctionner, les travailleur-euses étant toujours en grève, Delhaize fait appel à des étudiant-es et des CDD, ceux-ci jouant ainsi le rôle de briseur-euses de grève.

Cette lutte, tant par sa durée et par la combativité des travailleur-euses que par ses enjeux, est d'une extrême importance pour tout le mouvement des travailleur-euses et notamment pour le mouvement syndical. Cet article souhaite participer aux débats stratégiques autour de ce conflit social, en commençant par un tour d'horizon de la situation.

LA FRANCHISE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'enjeu au centre du conflit est la mise en franchise des magasins actuellement intégrés. L'objectif de la direction de l'entreprise est d'accroître sa rentabilité, les magasins déjà franchisés étant en moyenne plus rentables.

Cependant, cette rentabilité accrue n'est obtenue que par une dégradation des conditions salariales et de travail. La franchise implique plus précisément une diminution du personnel, et donc une charge de travail accrue ; une baisse de salaire et une utilisation plus massive de formes de « sous-emploi » offrant moins de protection et participant moins à la Sécurité Sociale, comme le travail étudiant, et enfin une décentralisation des négociations modifiant le rapport de force en faveur du patronat.

Cette décision de franchiser les magasins intégrés de Delhaize résulte d'un dumping social mettant en concurrence les conditions de travail des travailleur-euses des magasins intégrés avec celles – dégradées – des travailleur-euses des magasins franchisés.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les formes de sous-emploi se développent. Le travail étudiant par exemple devient de plus en plus structurel dans l'économie, encouragé par les politiques néolibérales tant au niveau communautaire (le projet de réforme du calendrier académique) qu'au niveau fédéral (passage du nombre d'heures de travail maximales autorisées pour un-e étudiant-e à 600h par an, ce qui équivaut à plus d'un tiers d'un temps plein annuel).

LA FRANCHISE, UNE FORME D'EXTERNALISATION

Cette lutte contre la franchise ne concerne pas uniquement les travailleur-euses de Delhaize. Si Delhaize gagne, les autres marques concurrentes du secteur chercheront aussi à baisser leurs coûts en franchisant leurs magasins intégrés. Sur ce sujet, la sortie dans la presse de Colruyt est révélatrice. Dans ce conflit, c'est aussi l'imposition d'un nouveau modèle social destructeur pour les conditions de travail qui est en jeu.

Mais le problème ne s'arrête pas au secteur du commerce : cette décision s'inscrit dans un mouvement plus général d'externalisation qu'on observe dans tous les secteurs, publics comme privés. Si l'externalisation existe depuis longtemps, celle-ci a pris une nouvelle ampleur ces dernières décennies. L'externalisation ayant pour objectif d'accroître la flexibilité et de diminuer les coûts pour l'entreprise principale, elle implique de moins bonnes conditions de travail, des salaires plus bas et une moins grande protection de l'emploi.



AHOLD DELHAIZE, UN GÉANT INTERNATIONAL

Un élément important à prendre en compte pour une stratégie de lutte est le caractère multinational d'Ahold Delhaize. Ce groupe, pesant plus de 30 milliards d'euros en bourse, est présent aux États-Unis, avec 1108 points de vente en 2022, et dans plusieurs pays européens, la Belgique n'arrivant que 3^{ème} derrière les Pays-Bas (1228 points de vente) et la Roumanie (956).

Ceci implique deux choses. D'une part, même si la grève a dégradé l'image commerciale de Delhaize et lui a fait subir une diminution de plusieurs centaines de millions d'euros de son chiffre d'affaires, l'entreprise a des ressources pour tenir. D'autre part, cela signifie qu'il y a un grand nombre de travailleur-euses en dehors de la Belgique qui se trouvent face à la même entreprise que les travailleur-euses en Belgique qui luttent actuellement contre Delhaize. La même entreprise s'enrichit sur le dos de toutes ces travailleur-euses et est responsable partout de leurs mauvaises conditions de travail. Ahold Delhaize fait par exemple fonctionner ses magasins aux Pays-Bas en employant des enfants à partir de 13 ans payés 3,94€ de l'heure.

L'ÉTAT CONTRE LES TRAVAILLEUR-EUSES

Dans cette lutte, les travailleur-euses n'affrontent pas seulement Delhaize. Iels se retrouvent aussi face à l'État et sous les formes très concrètes de juges, d'ordonnances, de huissier-ères et de policier-ères. En effet, en réaction au mouvement de grève, la direction de Delhaize a préparé des ordonnances interdisant le blocage des magasins et entrepôts et même les piquets filtrants. Il s'agit d'une véritable attaque à peine déguisée contre le droit de grève. La grève est formellement autorisée, mais son contenu – atteindre économiquement une ou des entreprises pour établir un rapport de force plus favorable aux travailleur-euses – est interdit. Ces ordonnances sont appliquées par des huissier-ères et la police, qui a d'ailleurs déjà arrêté plusieurs militant-es, délégué-es et permanent-es dans le cadre de ce conflit.

Cette attaque du droit de grève est un dangereux précédent pour l'ensemble du mouvement des travailleur-euses. Depuis, d'autres enseignes ont déjà menacé d'utiliser ou ont utilisé de telles ordonnances pour maintenir les magasins ouverts en cas de grève. L'implication de l'État dans ce conflit a dévoilé au grand jour son rôle social de défense des rapports sociaux capitalistes et des intérêts du patronat.

En réponse à cette judiciarisation du conflit, les travailleur-euses ont fait preuve d'inventivité, en se mettant par exemple en grève au milieu d'une journée de travail afin d'éviter d'être remplacé-es par des étudiant-es ou des CDD ou en jouant au chat et à la souris en bloquant une série de magasins les uns après les autres. La manifestation combative et spontanée du 17 avril qui a réussi à déjouer la police pour finir devant la FEB en est un autre exemple.

LOI RENAULT OU LUTTE CONTRE LA FRANCHISE

Depuis le début de ce mouvement, la revendication d'une procédure Renault (avec l'adaptation de celle-ci pour les cas de mise en franchise dans une loi Renault bis ou une loi Delhaize) a été évoquée plusieurs fois. Celles et ceux qui la défendent expliquent que la mise en franchise est de facto un licenciement collectif, qui doit permettre aux travailleur-euses de partir avec les indemnités auxquelles iels ont droit.

Il est cependant nécessaire de se rappeler que le conflit ne concerne pas seulement les pertes d'emploi mais aussi et surtout l'instauration d'un mode de relations de travail précaires. Cela a donc une implication concrète sur les emplois qui seront disponibles pour nous qui allons entrer sur le marché de l'emploi. Or, la procédure Renault accepte justement la mise en franchise et laisse entendre que les travailleur-euses dans les franchises ont accepté leurs conditions de travail et qu'on n'a donc rien à dire là-dessus.

Il est à l'inverse important d'avoir comme demande le retour de Delhaize sur sa décision, mais aussi de s'opposer au modèle de la franchise. La revendication d'une harmonisation par le haut des commissions paritaires dans le commerce de détail va dans ce sens et est donc une revendication intéressante, mais il ne faut pas oublier que le modèle de la franchise affaiblit la force des travailleur-euses et donc leur capacité de négocier des avancées sociales dans de telles structures.

QUELLES IMPLICATIONS STRATÉGIQUES ?

UNE LUTTE DES TRAVAILLEUR-EUSES DES MAGASINS INTÉGRÉS ET DES MAGASINS FRANCHISÉS

Le fait que cette décision de mise en franchise résulte d'une mise en concurrence entre travailleur-euses des magasins intégrés et franchisés implique que la lutte contre Delhaize doit être menée par toutes les travailleur-euses. Cela n'est possible qu'en mettant en avant des revendications qui peuvent aussi mobiliser les travailleur-euses des franchises : ça doit être une lutte contre la franchise et pour des mêmes conditions de travail partout. À travail égal, salaire égal !

UNE LUTTE SECTORIELLE ET INTERPROFESSIONNELLE

La lutte actuelle n'est pas importante seulement pour les travailleur-euses de Delhaize. Si Delhaize gagne, le reste du secteur suivra. Les conditions de travail de tout le secteur sont en jeu. Toutes ses travailleur-euses doivent donc être mobilisé-es. Cette lutte porte aussi des enjeux interprofessionnels. L'externalisation est une réalité dans tous les secteurs, publics comme privés, et les attaques inédites contre le droit de grève dans ce conflit entraîneront des répercussions partout si elles ne sont pas combattues. Par ailleurs, il est temps de lutter de manière interprofessionnelle sur la question du statut étudiant qui constitue une forme de dumping social dommageable pour l'ensemble des travailleur-euses, les jobistes sont en effet surreprésenté-es dans les enseignes franchisées.

UNE LUTTE INTERNATIONALE

Ahold Delhaize étant un groupe international, la lutte ne peut pas rester nationale. Et justement, la tension sociale monte aussi aux Pays-Bas entre les travailleur-euses de l'enseigne et la direction. Une lutte commune déplacerait par beaucoup le rapport de force en notre faveur car ensemble on est plus forts !



RECOURS ET JOB ÉTUDIANT

La fin de l'année académique peut rimer avec introduction de recours. Démarche parfois fastidieuse et très réglementée, il convient tout d'abord de rappeler que les règles d'introduction, d'instruction et de règlement des plaintes doit figurer dans le règlement des études propre à chaque institution d'enseignement supérieur. L'étudiant-e doit s'y référer afin d'être certain-e de respecter l'ensemble de la procédure. La notion de recours est vaste ; n'hésite pas à prendre contact avec les Jeunes FGTB et/ou à l'USE pour de plus amples informations.

RECOURS INTERNE

Un recours interne ne peut être introduit que dans le cadre du constat d'irrégularité(s) lors de la passation ou de l'évaluation des épreuves. Il doit être introduit dans les **3 jours ouvrables** qui suivent soit la notification des résultats, soit la consultation de la copie d'examen¹ sur base du règlement des études. Ce recours est adressé aux autorités académiques de l'établissement dans lequel l'étudiant-e est inscrit-e et ce toujours selon les modalités mentionnées dans le règlement des études.

Attention : aucune définition n'encadre la notion d'« irrégularité » ! On entend par ce terme une décision non conforme aux dispositions légales et/ou réglementaires ; un motif valable de recours ne peut donc relever de l'ordre du ressenti (résultat proche de la moyenne et jugé trop « vache »², niveau d'examen jugé trop difficile, incompétence supposée de l'enseignant-e, ...) ou de circonstances personnelles difficiles³. Le **recours doit relever** d'erreurs commises au niveau règlementaire et non de l'appréciation pédagogique : non-respect des délais de remises de matière à étudier, questions ne portant pas sur la matière définie, modalités d'évaluation et de pondération non communiquées ou non respectées, PAI⁴ non respecté, décision de jury non motivée, ...

RECOURS EXTERNE

Si le recours interne n'aboutit pas, l'étudiant-e a toujours la possibilité de déposer un recours externe⁵. Celui-ci doit être déposé dans les 60 jours calendrier à partir de la notification du refus de recours interne auprès de la Section du Contentieux administratif et ce soit par recommandé⁶, soit par voie électronique⁷. Le recours doit contenir au minimum les informations suivantes : identité et adresse de l'étudiant-e, décision du recours interne, nom de l'établissement, relevé des justificatifs appuyant la demande de recours et récapitulatif de l'/des irrégularité(s) relevée(s).

RECOURS GRACIEUX

La possibilité d'un recours gracieux (ou hiérarchique) adressé au Président du jury de délibération est une possibilité alternative aux recours classiques. Aucun délai et aucune formalité ne sont définis étant donné qu'il est informel, mais l'autorité académique n'a aucune obligation d'y répondre.

Dans tous les cas de figure, poser un recours lorsque l'on l'estime légitime doit pouvoir se faire. Les étudiant-es ont des devoirs, mais aussi des droits qu'ils peuvent faire respecter. Les jeunes FGTB, comme l'USE, sont présentes pour aider tout-e étudiant-e qui souhaite entamer cette procédure.

Contacte-nous aux adresses suivantes :

jeunes@jeunes-fgtb.be

info@use.be



Pour t'armer au mieux pour ton job étudiant d'été, consulte notre brochure dédiée au travail étudiant ! Les thématiques abordées sont les horaires, la rémunération, les droits, la fiscalité, les accidents de travail et bien d'autres.

- 1 Dans les établissements supérieurs artistiques, les règles sont différentes (sauf au niveau du délais d'introduction). Contacte les Jeunes FGTB dès la réception de tes résultats afin de connaître les démarches exactes.
- 2 Exception faite de la notion d'évaluation « déraisonnable », à un point tel qu'il est impossible de nier l'invalidité de cette dernière. Par exemple, une note nulle pour la totalité d'un examen dont certaines réponses sont exactes.
- 3 Ceci dit, en cas de circonstances vraiment exceptionnelles, un jury de délibération peut parfois en tenir compte.
- 4 Plan d'Apprentissage Individuel
- 5 SAUF en janvier s'il y a possibilité de représenter l'examen en deuxième session.
- 6 Auprès du greffe du Conseil d'Etat : rue de la Science 33, 1040 Bruxelles.
- 7 <http://www.raadvst-consetat.be/>



WEEKEND JEUNES À CHARLEROI

À ton agenda ! Les 24 et 25 juin, les Jeunes FGTB t'invitent à leur Week-end Jeunes qui se déroulera à Charleroi : deux jours de formations, de débats, d'échanges, de visites, de soirées, de jeux de société et peut-être même un karaoké pour les plus motivé-es.

AU PROGRAMME

- ▶ Visite des archives de la Maison du Peuple de Dampremy
- ▶ Visite d'un terril autour de l'histoire sociale et industrielle de Charleroi
- ▶ Formation sur la présence de l'extrême droite sur les réseaux sociaux
- ▶ Formation sur l'industrie en Belgique
- ▶ Discussions autour des futurs projets des Jeunes FGTB
- ▶ Et bien plus encore !

INFOS PRATIQUES

C'est gratuit.

Début des festivités à 10h à l'auberge de Jeunesse de Charleroi.

ALORS, CONVAINCU-E ?

Pour t'inscrire, il te suffit de remplir le formulaire disponible sur l'événement que tu pourras trouver sur notre compte Facebook ou dans notre story à la une « activités » sur Instagram.

Attention : le nombre de places est limité et les inscriptions se clôturent le 1^{er} juin. On espère t'y voir !

CAMARADE !

Camarade ! est un journal d'actualité et de réflexion syndicale par et pour les jeunes syndicalistes, édité par les Jeunes FGTB.

Notre objectif : traiter de l'actualité syndicale d'un point de vue jeune, mais aussi de proposer des réflexions sur le syndicalisme, le capitalisme, l'antifascisme, le sexisme, le racisme, l'écologie et bien d'autres thématiques.

Camarade !, ce n'est pas seulement un journal papier, c'est aussi un WebMédia qui proposera du contenu entre chaque numéro.

Camarade ! est ouvert aux publications extérieures. Envie de participer ? N'hésite pas à soumettre ta contribution (qu'elle soit une analyse politique, un travail artistique ou autre) au Comité de rédaction du journal.

communicationjeunes@jeunes-fgtb.be



Secrétariat général des Jeunes FGTB

Rue Haute, 42 – 1000 Bruxelles
02/506 83 92
jeunes@jeunes-fgtb.be

Bruxelles

Rue de Suède, 45 – 1060 Bruxelles
02/552.03.63
jeunes.Bruxelles@fgtb.be

Brabant Wallon

Rue du Géant, 4 Boite 2 – 1400 Nivelles
067/21 63 73
brabant-wallon@jeunes-fgtb.be

Centre

Rue H. Aubry, 23 – 7100 Haine-St-Paul
064/23 61 19
centre@jeunes-fgtb.be

Charleroi

Rue du Grand Central, 91 – 6000 Charleroi
071/231 277
Marie.SCHIAVON@fgtb.be

Liège

Place St Paul, 9/11 – 4000 Liège
08/009 00 45
jeunes.liege@fgtb.be

Luxembourg

Rue des Martyrs, 80 – 6700 Arlon
063/24.22.59
fgtb-luxembourg@fgtb.be

Mons-Borinage

Rue Lamir 18-20 – 7000 Mons
065/32.38.83
mons@jeunes-fgtb.be

Namur

Rue St Nicolas, 84 – 5000 Namur
081/64 99 56
namur@jeunes-fgtb.be

Verviers

Pont aux Lions 23, Galerie des Deux Places – 4800 Verviers
087/63 96 54
verviers@jeunes-fgtb.be

Wallonie-Picarde

Rue du Crampon, 12A – 7500 Tournai
069/88 18 04
tournai@jeunes-fgtb.be

Un journal des Jeunes FGTB



camarade.be



@CamaradeWebMedia

 **JEUNES
FGTB** s'unir
lutter
gagner

Graphisme et mise en page : Nina Schwab



@ninanarchist



s291nina@hotmail.com

